LE FLASSANNAIS

Bulletin Municipal

LE MOT DU MAIRE

En ce milieu d'année nous venons de vivre deux situations totalement différentes. D'abord une alerte sècheresse et risque incendie (restriction d'eau fermeture massifs forestiers) suivie de fortes précipitations 200 mm/m² (moyenne annuelle 600 mm/m²). Pour la nature et la végétation pour les sources et les nappes cela a été bénéfique. Il en est pas de même pour l'agriculture et surtout l'arboriculture, qui a subi d'importants dégâts en qualité.

Le taux d'humidité élevé a créé un environnement favorable au développement de la mouche Suzukii. Depuis cette année suite au retrait d'un des trois produits phytosanitaires à leur disposition pour lutter contre ce ravageur les producteurs n'ont pas été en mesure de protéger leur récolte. Les exploitations agricoles du village vont se trouver dans une situation délicate si aucune solution n'est trouvée. Nous ne manquerons pas d'interpeller nos parlementaires pour qu'ils interviennent dans ce sens.

Pour tenter d'oublier vos soucis quotidiens, vous trouverez à l'intérieur de ce numéro le calendrier des manifestations organisées par les associations du village. Culturelles, sportives ou festives elles sont toutes portées par des bénévoles que je remercie chaleureusement pour leur investissement et leur dynamisme.

Passez un bel été.

Amicalement,

Michel JOUVE

Sommaire

N° 35- 2023

Editorial	P. 1
Communiqués	
Informations	P. 2 à 4
Vie du village	P. 5 à 9
Festivités	P. 10 à 11
Comptes rendus	P. 12 à 13
Etat civil	
Gardes des médecins	P. 14
Raconte moi	
Flassan	P. 15
Bloc notes	P. 16

COMMUNIQUES ET INFORMATIONS

Fermetures été 2023

L'agence postale communale sera fermée :

- du 24 juillet au 06 août.

La mairie sera fermée :

- les vendredis 28 juillet et 04 août.

L'agence postale communale et la mairie seront fermées :

- le lundi 14 août.
- les 21 et 22 août.

Planning des encombrants 2023

Le jeudi:

Juillet 13 et 27 / Août 10 et 24 /

Sepetembre 7 et 21 / Octobre 5 et 19 /

Novembre 2 et 16 / Décembre 14 et 28 /

Inscription préalable en mairie au plus tard la veille avant 11H.

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Information encombrants

- la prise de RDV s'effectue par les communes elles-mêmes.
- Est considéré comme un encombrant tout objet qui ne pourrait pas rentrer dans une voiture (exemple : un micro-onde n'est pas un encombrant) ;
- Le poids par objet ne **peut pas excéder 50kg** et faire plus de 2,5 mètres de longueur ;
- Seul un RDV est autorisé par jour, pour **3 objets maximum** ;
- Seuls les objets notés lors de la prise de RDV seront récupérés ;
- Les contenants susceptibles de renfermer un liquide doivent être vides ;
- Le dépôt des objets doit se faire la veille au soir, sur le domaine public.
- L'adresse exacte du dépôt des objets doit être précisée au maximum si elle est différente du lieu d'habitation.

Taxes

Les taux d'imposition de la commune restent inchangés depuis quelques années.

Les bases d'imposition fixées par le ministère de l'action et des comptes publics elles ont augmenté de:

-taxe foncière bâtie (TFB) 9%
-taxe foncière non bâtie (TFNB) 7%
-taxe d'habitation (TH) 7%

Information sur le compostage

Quels sont les atouts du compost ?

Le compost constitue un amendement pour la terre : il apporte de la matière organique aux sols, augmente le drainage dans les sols lourds et argileux, la rétention d'eau dans les sols légers et sableux, et facilite la croissance des racines.
C'est également un excellent fertilisant naturel qui additionne azote, phosphore et potassium à beaucoup d'autres éléments. Contrairement aux engrais chimiques qui ont une action immédiate, il libère ces éléments progressivement dans le sol.
Il protège également les plantes contre la maladie.
Garder le compost humide jusqu'à l'utilisation : il est important d'utiliser immédiatement le compost après sa récolte ou, du moins, de le garder humide. Une fois séché, le compost se minéralise et les organismes décomposeurs meurent. Le compost tamisé mis en sac va vite se dessécher : il est donc préférable de le laisser dans le bac ou en andain en attendant de le distribuer.
Le tamisage permet d'affiner le compost et de l'utiliser plus facilement. Il permet d'éliminer les éléments grossiers qui n'auraient pas été complètement compostés.

- Pour une utilisation du compost dans un jardin ou en paillis, il n'est pas forcément nécessaire de tamiser le compost. Si le compost est épandu à l'automne, la décomposition des éléments plus grossiers se terminera pendant l'hiver.

Pour une utilisation dans des jardinières, le tamisage permettra d'avoir une matière plus fine

Quand utiliser son compost ?

En règle générale, le compost ne doit pas être enfoui en profondeur. Il peut être épandu à la surface du sol, de préférence après avoir ameubli et aéré celui-ci en surface (pour permettre aux micro-organismes de faire leur travail !). Griffer ensuite la terre permettra de l'incorporer aux premiers centimètres du sol.
L'application fréquente de petites doses est plus efficace que de tout mettre au printemps, cela minimise ainsi la perte des éléments minéraux après quelques pluies.
L'automne et le printemps sont les saisons les plus favorables pour épandre le compost car les vers de terres y sont très actifs !

- Printemps : Le début du printemps est une excellente période pour apporter d'importantes quantités de compost au jardin (entre les rangs de légumes) ou pour réaliser ses jardinières.
- Eté : Le compost peut être utilisé comme paillage, à mettre avant les chaleurs.

Automne ou fin d'hiver : à utiliser comme amendement organique. Le compost mûr est à épandre en surface, avec un léger griffage dans les 5-10 premiers centimètres du sol, pour l'incorporer à la terre. Par son apport, la "vie du sol" va être réactivée et entretenue. A l'automne, un paillage du sol permettra de réduire le lessivage qui pourrait survenir avec les pluies de l'hiver.

Sondage en vue de l'installation d'un composteur partagé au sein de la commune

A retourner à la Mairie avant le 31 juillet 2023

Adresse du foyer……..

Nombre de personne dans votre foyer ……

1/ Connaissez-vous le compostage individuel ou collectif ?

❒ Oui ❒ Non

2/ Si un site de compostage était installé sur la commune, seriez-vous intéressé pour y déposer vos déchets de cuisine ?

❒ Oui ❒ Non

3/ Votre motivation première serait :

❒ de valoriser les déchets qui peuvent l'être

❒ de diminuer vos ordures ménagères

❒ de protéger l'environnement en participant à la réduction des déchets

❒ de récupérer du compost

4/ Auriez-vous des craintes concernant l'installation d'un site de compostage sur la commune ?

❒ Oui ❒ Non

Si oui, pourquoi ?……

5/ En cas de mise en place d'un composteur sur votre commune, seriez-vous prêt à aider à l'entretien (brassage, tamisage du compost…)

❒ Oui ❒ Non

6/ Seriez-vous intéressé pour récupérer du compost mûr ?

❒ Oui ❒ Non

VIE DU VILLAGE

Association Graine d'aventure

La fête du court metrage

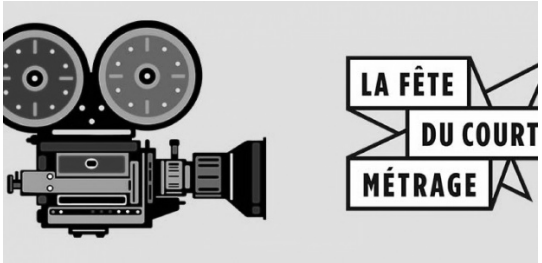

Pendant une semaine, cinéphiles ou néophytes, jeunes publics, familles et passionnés, explorent la magie du court, à l'occasion de cette grande fête **gratuite et ouverte à tous**.

A **Flassan** nous avons organisé cette Fête le jeudi 16 mars. Le matin c'était à l'école avec tous les enfants, le soir à la salle polyvalente avec les adultes.

Deux manifestations très appréciées.

Opération les sacs à B.D.

Cette opération prend tournure. Il s'agit de faire circuler des sacs qui contiennent chacun 3 Bandes dessinées. Actuellement 3 sacs sont entre les mains des élèves des CM1 et CM2, 3 sacs circulent entre adultes.

Découverte du Volley-Ball

Pendant les vacances de printemps nous avons organisé deux après-midis pour faire découvrir le Volley-ball aux 6-12 ans. C'est dans la cour de l'école que cette activité s'est déroulée sous l'égide de Paul et Térésa Westhead qui ont une grande expérience dans ce sport pour avoir été entraineurs en Grand Bretagne dans les années 70. Huit enfants au total ont participé à cette découverte qui sera de nouveau proposée prochainement.

Ciné-repas du 12 mai

Nous étions 45 participants pour cette soirée. Après un repas préparé et servi par quatre jeunes du *GROUPE* nous avons projeté le « Le serment de Pamfir», un film ukrainien sorti en salle en novembre 2022. Lors de cette manifestation nous avons organisé une souscription au profit de l'association LYON-UKRAINE qui œuvre entre autre à aider les réfugiés de la région lyonnaise. Super soirée !

Tournoi de foot Inter-générations

Dimanche matin, 14 mai, nous avons organisé un tournoi regroupant des enfants, des ados et des adultes. 12 participants se sont donc défoulés sur le city-stade de Flassan. Cette première rencontre est le prélude à d'autres manifestations qui seront aussi inter-générations.

Prochaines activités en préparation.

Concernant le cinéma, une séance est prévue sous chapiteau mi-septembre. Elle se déroulera dans le jardin de Mercédès GAUTIER avec un repas avant la projection du film, comme coutume.

Le 29 septembre un groupe de jeunes rejoindra l'équipe de bénévoles pour l'organisation du Trial Urbain de Carpentras. Une grande journée sur le thème de l'eau sera proposée cet été qui se terminera, en soirée, par un concours de boules inter-génération.

Côté école

L'année scolaire touche à sa fin, une année revenue à la normale, pour le plus grand plaisir de tous.

Le 9 Janvier une sortie était organisée aux Carrières de lumières, dont les expositions portaient sur Venise et Yves Klein. La journée s'est poursuivie avec la visite du village des Baux-de-Provence. Début Avril les élèves se sont rendus sur le site archéologique de Glanum, à Saint-Rémy de Provence. Ils y ont fait l'expérience des fouilles archéologiques et ont beaucoup appris sur le mode de vie Gallo-Romain.

Début Juin, 2 journées sport ont eu lieu au stade en partenariat avec la COVE. Au programme : tir à l'arc, tir à la carabine laser et course d'orientation, encadré par les animateurs sportifs de la COVE.

Le 19 Juin les élèves se sont rendus à l'exposition des Mange-livres à Carpentras, afin d'admirer les créations des autres écoles et d'élire leur préférée. La journée s'est poursuivie avec un pique-nique et une après-midi détente à La forêt enchantée de Malemort .

Le 27 Juin avait lieu le spectacle musical de la classe des grands et des CP, où les élèves ont brillamment interprété les chansons travaillées au cours de l'année avec l'intervenante de la COVE , Anne-Claire BODIN LAMY sur le thème des « années d'avant ». Voyage dans le temps garanti, avec des standards de notre patrimoine musical, tels que « La java bleue » et « La vie en rose ».

Pour financer ces sorties qui permettent aux enfants d'apprendre sans en avoir l'air, les manifestations traditionnelles de l'école de Flassan ont repris, avec le loto le 10 Février qui a été un franc succès. De beaux lots, de bons gâteaux et des joueurs au rendez-vous ont fait de cette soirée une réussite.

La randonnée VTT du 8 Mai a aussi permis de récolter une belle recette , grâce à une forte affluence, tant sur le parcours qu'au repas. Une belle journée pour tous, assurée par la mobilisation massive des parents et des enseignants . Merci aussi à Guillaume, cuisinier bénévole (et non-parent !) et aux chasseurs pour avoir fourni la viande.

Pour clôturer cette année scolaire rendez-vous le vendredi 7 juillet à partir de 18h30 dans la cour de l'école pour la représentation du spectacle de fin d'année de nos écoliers.

Concours de soupe au pistou pour la fête.

Le comité des fêtes organise un concours de soupe au pistou le vendredi 18 août au soir.

Les personnes qui souhaitent participer à ce concours devront s'inscrire à la mairie au plus tard le 20 juillet.

Les ingrédients de base (haricots verts, cocos, basilic, ail, courgettes, tomates, pommes de terre) seront donnés aux participants afin de réaliser une soupe pour 12 personnes. Chacun sera libre de confectionner sa soupe avec sa touche personnelle !

Pour la réussite de cette soirée , le comité attend 10 chefs !
Les membres du jury seront « tirés au sort » le soir même.

Si jamais vous avez une envie pressante et vous n'êtes pas sur d'arriver jusqu'à chez vous des WC public sont à disposition place de la maire à l'ancienne poste.

La diane flassanaise a organisé le repas annuel de la chasse au restaurant du Mont-Ventoux le 1er avril. Le repas a été apprécié par ses nombreux convives.

Théâtre au village

Colline d'après Jean Giono

FLASSAN Place de la Mairie

26 août samedi 21h - 22h30

Adaptation de Morgane Touzalin-Macabiau et Romain Arnaud-Kneisky - Création du Collectif Lophophore

Un hameau, loin de tout, perdu dans les collines,est frappé par une malédiction étrange et mystérieuse,

la fontaine ne coule plus ! Alors bien sûr ils boiront du vin. Mais sans eau, quand même…

Colline de Jean Giono est un conte écologique et savoureux à destination des hommes d'aujourd'hui.

Il interpelle face à la crise et aux bouleversements actuels.

Infos/Résa

Parc du Mont-Ventoux - 04 90 63 22 74

contact@parcduventoux.fr

ASSOCIATION FOYER RURAL DE FLASSAN

Le samedi 4 mars 2023 a eu lieu le repas annuel de l'association foyer rural de Flassan au restaurant du Mont Ventoux. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 75 personnes, dont uniquement 16 personnes de Flassan, les autres venant des villages voisins.
Après un très bon repas, l'après-midi a été animée par Poline De Peretti de Mazan, intermittente du spectacle. Excellente ambiance, à renouveler.

Association Autour de la fontaine

29 avril, l'association « Autour de la fontaine » proposait une randonnée de 12 km dans la montagne de Flassan, randonnée ouverte à tous. Ce sont en effet 22 marcheurs, de Flassan, mais aussi de Caromb, Modène et Saint pierre qui ont pris le départ, à 10h, de la salle polyvalente.

Les guides du jour étaient Monique REYNARD ROUBAUD et Jean-Luc BOCCEDA.

La montée par la Combe de Canaud a conduit le groupe jusqu'au Grangeon des chasseurs.

C'est là, sous un ciel menaçant, que les participants ont pu se restaurer, avec un pique-nique tiré du sac. Quelques gouttes ont accompagné la reprise de la randonnée, sans pour autant entamer la bonne humeur des marcheurs.

Le parcours, entre sentiers et chemins, les a alors emmené sur des sites variés du patrimoine communal : bergerie de callot, citernes, abri sous roche (splendide borie très bien conservé, bâti sous le rocher), charbonnières… les explications apportées par les guides ont complété la balade pour le plus grand plaisir de tous.

À 16h, la boucle était bouclée ; bières et jus de fruits étaient partagés « autour de la fontaine ».

Devant l'enthousiasme des participants, rendez-vous pris pour des prochaines « aventures » !

Des remerciements aux chasseurs qui tracent, entretiennent les sentiers, et mettent à disposition le Grangeon.

Ce 24 juin 2023, un Saint-Jean exceptionnel.

D'abord Monseigneur l'archevêque d'Avignon François Fontlup nous a fait l'honneur de sa présence pour célébrer la messe au côté du père Lazare et du père Montagard. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir le sénateur du Vaucluse Monsieur Jean-Baptiste Blanc qui a partagé cette journée au côté des Flassanais et des nombreuses personnes présentes pour cette occasion.

Comme chaque année la messe s'est clôturée par une marche pour accompagner Saint-Jean-Baptiste jusqu'au bord de la combe de Canaud. Et comme de tradition les personnes se sont réunies autour de la source de Saint-Jean, pour partager un apéritif organisé par l'association le 24/6.

Après ce moment de convivialité tout le monde s'est retrouvé autour d'un bon repas tiré du sac qui s'est clôturé par quelques parties de pétanque et par une tombola qui s'est exceptionnellement déroulée au bar de Flassan en début de soirée.

Cette fête traditionnelle et intergénérationnelle reste dans le cœur de nombreux Flassanais et nous espérons nous retrouver aussi nombreux chaque année.

Association comité des fêtes

Téléthon

Organisé par le comité des fêtes et l'amicale des parents d'élèves, un bon civet de porcelet et des gâteaux étaient en vente.

868 euros ont été récoltés au profit du téléthon pour l'année 2022.

Merci à Jean Louis PEYRAS d'avoir prêté son garage pour être à l'abri de la pluie.

****

Carnaval - Saint Patrick

Le carnaval s'est déroulé le samedi 11 mars 2023 sur la place Albert Vendran. Château gonflable, goûter, bonbons, tour du village avec le carmentran au programme pour le plus grand plaisir des enfants. Merci aux parents d'élèves pour leurs petites pâtisseries offertes aux enfants. Le soir les festivités se sont poursuivies avec la fête de la Saint Patrick . Différentes bières étaient proposées ainsi qu'une soirée musicale.

****

Fête des voisins - Apéro Rustico

Cette année la fête des voisins a été écourtée pour cause de forte pluie en revanche l'apéro Rustico lui a échappé au mauvais temps, une soirée sympathique comme on les aime s'est déroulée sur la place de la mairie.

AFACCC 84

Le week-end du 4 et 5 mars l'AFACCC 84 a organisée un concours de chiens sangliers. Ce concours s'est déroulé sur trois communes Blauvac, Villes sur Auzon et Flassan.

Les Maires des trois communes ont participé à la remise des prix après compte rendu des juges.

Le premier prix à été décerné à Mr Gregory REYNIER et second prix à
Mr Charles THEETEN et Jérôme NICOLET

FILM « MONT VENTOUX territoire d'exception »

Gratuit

SAMEDI 29 JUILLET

PLACE DE LA MAIRIE (en cas de pluie: salle polyvalente place Albert Vendran)

21h15 OFFERT PAR LA MAIRIE DE FLASSAN. En présence des réalisateurs.

Ce film d'une durée d'une heure environ que René MANNENT et Gundula GRABHER viennent de réaliser
«MONT VENTOUX, territoire d'exception» a pour ambition de nous faire vivre ces grands espaces sauvages de cette montagne mythique et unique aux contrastes importants qui varient selon les versants et les altitudes, mais toujours avec des paysages d'une grande beauté. Nous découvrirons aussi les superbes villages qui entourent ce sommet mythique. Une projection sur grand écran à ne pas manquer en présence des réalisateurs.

FESTIVITES

Autour de la fontaine

Le dimanche 2 juillet, aura lieu à Flassan la journée **« LIRE AU TEMPS DES CERISES »**

Elle a pour objectif de promouvoir le livre et la lecture. Elle s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants, en voici le programme: L'écrivain Lionel DUROY sera le parrain de cette journée. Seront présents des auteurs et des éditeurs. Ils présenteront leurs livres et ils proposeront des lectures au public dans differents lieux du villages.

Une randonnée contée sera organisée par Charlotte de la CoVe avec la compagnie ARTIMON. (sur inscription 25 personnes max).

Pour les enfants 2 ateliers « lecture-écriture » seront proposés par l'association « grain de lire ». (Pour les enfants à partir de 6ans, sur inscription). Des contes seront lus par Murielle, pour les enfants de 4 à 10ans.

A 17h un concert sera donné dans l'église du village par un chœur de femmes.

Le club de lecture « Lire à Flassan » organisera une tombola et présentera son action dans l'objectif de rallier d'autres lecteurs.

Des exposants seront présents: vin, miel, glaces. Possibilité de restauration sur place.

Contact : 0623325894 / 0619532469

On vous attend!!!

Comité des fêtes

Concours de pétanque spécial Flassannais équipe montée 2 joueurs 5€ par personne.

Inscription 19h30 tirage 20h au boulodrome. Lots à gagner !

Mardi 04 et 18 juillet

Mardi 02 et 08 août

<u>Fête nationale</u>

Vendredi 14 juillet 2023 à 19h place de la mairie.

Au menu : Chili con carne fromage tarte aux pommes vin 20€

Ambiance musicale DJ …

Inscription épicerie JOUVAUD

<u>Vide grenier</u>

Dimache 30 juillet 2023 à partir de 7h30 (Inscription en mairie)

Fête votive 2023

Vendredi 18 août :

◊ 20h repas (soupe au pistou)

Samedi 19 août :

◊ 10h concours de pétanque enfants à la mêlée 2 joueurs

◊ 15h concours de pétanque à la mêlée 2 joueurs / Concours de pétanque féminin équipe montée 2 joueuses

◊ 20h Apéro musical avec Broken Arms

◊ 22h soirée animée par Dj Bubu

Dimanche 20août :

◊ 15h concours de pétanque équipe montée 3 joueurs

◊ 22h grand bal avec Heptagone.

Lundi 21 août :

◊ 9h30 concours de belote équipe montée 2 joueurs (au restaurant)

◊ 15h concours de pétanque équipe mixte montée 3 joueurs

◊ 17h30 jeux pour enfants

◊ 22h grand bal avec Heptagone.

Mardi 22 août :

◊ 9h concours jeu provençal par équipe montée 3 joueurs

◊ 12h repas bouliste par le restaurant du Mont Ventoux

◊ 15h complémentaire jeu provençal par équipe montée 3 joueurs.

Mercredi 23 août :

◊ 9h jeu provençal suite et fin.

COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 27 janvier 2023

Délibérations :

Demande de subvention CDST 2020-2022 (citerne bergerie La Peyrière et travaux de voirie)Nomination d'un chemin au Hameau du Jas

Redevances occupation domaine public

Fixant le loyer du bar restaurant le Mont Ventoux

****

Conseil Municipal du 24 février 2023

Délibérations :

Fixant les loyers des 2 appartements du bar restaurant

Redevances occupation domaine public

Questions diverses :

- Discussion d'ordre budgétaire

****

Conseil Municipal du 31 mars 2023

Délibérations :

Vote et approbation : compte de Gestion et compte Administratif 2022

Affectation de résultat 2022

Vote des taux des taxes 2023

Vote des subventions versées aux associations 2023

Vote et approbation du Budget Primitif 2023

Conseil Municipal du 27 avril 2023

Délibérations :

Demande de subvention au département du Contrat Vaucluse Ambition 2023/2025.

Questions diverses :

- Adhésion de la commune à la SPL Territoire Vaucluse (à l'unanimité)

-Désignation correspondant incendie et secours (Thomas PORTE)

****

Conseil Municipal du 25 mai 2023

Délibérations :

Fixation des redevances d'occupation sur le domaine public

Participation à la SPL Territoires 84

Fonds de concours versé par la CoVe pour l'année 2023

Fonds de concours voirie versé par la CoVe pour les années 2023 et 2024.

Questions diverses :

- Information refus RD217 par le département,

-Le conseil confirme le refus d'échange de la RD19 (route de la Sone)

****

Conseil Municipal du 22 juin 2023

Délibérations :

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe + modification du tableau des effectifs.

Questions diverses :

- Installation de guirlandes pour concours de pétanque.

Les délibérations sont à disposition et consultables sur le site de Flassan :

https://www.flassan.fr/vie-municipale/conseil-municipal.html

ETAT CIVIL

Naissance: Bienvenue à

Aubin TRAPPIER né le 14 février 2023

Mariage: *Félicitations à*

Aurélie GROSSE et Simon PAGES le 27 mai 2023

Parrainage civil:

Basile MARCELLIN LEDUC le 06 mai 2023

(*Nous vous rappelons que pour annoncer une naissance, un mariage, un décès, compte tenu du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) nous sommes tenus d'avoir l'autorisation des intéressés ou de leur famille).*

CALENDRIER DES GARDES DES MEDECINS

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et Marie-Christine CAUT à Mazan, Sandrine EMPHOUX, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN à Malemort

DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

8-9 juillet	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
14-15-16 juillet	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
22-23 juillet	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
29-30 juillet	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
5-6 août	Dr Clément CEZANNE	04.90.69.71.53
12-13-14-15 août	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
19-20 août	Dr Sandrine EMPHOUX	04.90.65.92.12
26-27 août	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
2-3 septembre	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
9-10 septembre	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
16-17 septembre	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
23-24 septembre	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
30 septembre-1er octobre	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 77 58
7-8 octobre	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
14-15 octobre	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
21-22 octobre	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
28-29 octobre	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12

DIMANCHES ET JOURS FERIES

URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43

PHARMACIE DE GARDE Téléphone **:** 3237

RACONTE MOI FLASSAN...

LA RUE DE LA BOISSIERE

Orientée nord sud comme toutes les rues principales du village, la rue de la Boissière part de la place de la mairie et se dirige vers le château. Cette rue a fort changé au fil des siècles. Fermez les yeux et laissez-vous guider. Nous allons vous faire revivre les transformations de ce quartier.

Au début du XIXème siècle, à l'entrée de la rue à droite, la mairie possède un bâtiment connu alors sous le nom de « cabaret ». Ne nous emballons pas, rien à voir avec « les folies bergères de Paris». Le cabaret est tout à la fois une taverne ou l'on vient « boire un coup » et une auberge ou l'on peut se restaurer. Quelques années plus tard, la mairie va louer ce commerce au plus offrant mais sous conditions : « L'adjudicataire » sera tenu de loger les passagers et de leur fournir le couvert. En 1880 la mairie finit par vendre le cabaret. Il est racheté par Monsieur CORBON qui va y développer ses activités de maréchal Ferrand. Il marie sa fille unique à Clovis COUTELEN. Environ 150 ans plus tard, cette maison devenue résidence secondaire appartient toujours à la famille COUTELEN.

Mais, d'un coup de baguette magique revenons au XIXème siècle. En se laissant glisser sur la pente nous voilà arrivés au niveau des jardins potagers. De nos jours, on a du mal à visualiser ces jardins, depuis que la mairie a décidé de décaisser cette zone pour construire la salle polyvalente et le parking adjacent. Cet ensemble sera inauguré en 1993.

Revenons à l'époque des jardins. On en dénombre une dizaine (cf la photo ci-contre). Ils bénéficient d'une partie de la surverse de l'eau de la fontaine recueillie dans des bassins. L'autre partie part vers le bas du village pour irriguer d'autres jardins. A l'époque, on ne parle pas encore d'écologie, mais chacun est bien conscient de l'importance de l'eau. Son attribution est donc très règlementée par la mairie. Elle vend en adjudication des lots de 6 h. L'eau ainsi ne se perd pas et permet de développer de magnifiques potagers.

Avant de quitter la rue de la Boissière, sur votre gauche, il faut imaginer un bâtiment appelé « hôpital ». En 1733, à l'initiative de Monsieur BALBANY DE VAUBONNE (propriétaire du château) un bureau de bienfaisance ou hôpital y voit le jour. A l'époque, ce mot ne s'applique pas à un établissement de soins. On y distribuait des secours en nature et en espèces. A partir de 1735 Monsieur BALBANY fait don d'une maison où cette fois ci les malades pourront être soignés. Des sœurs de l'ordre de St JOSEPH en assureront le fonctionnement. En dépit de toutes nos recherches son implantation reste imprécise.

Ainsi se termine pour aujourd'hui notre promenade rue de la Boissière et à bientôt pour d'autres découvertes.

BLOC NOTES

Permanences :

- M. JOUVAUD Gilles, 1er adjoint au maire, délégué à l'urbanisme ; le mardi à 13h30 sur rendez-vous.
- M. JEAN Christel, 2ème adjoint au maire, sur rendez-vous
- M. MORIN Frédéric, 3ème adjoint au maire, sur rendez-vous
- Architecte conseil, M. COMMUNE Claude, reçoit le 4ème mardi de chaque mois à 11h sur rendez-vous

RF MAIRIE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

2 Place de la Mairie 84410 FLASSAN

Téléphone : 04.90.61.81.22

Messagerie : mairie@flassan.fr

Site internet : www.flassan.fr

du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 11h30

Éditeur et imprimeur :
Commune de Flassan - 2 place de la Mairie 84410 FLASSAN

Directeur de Publication :
Michel JOUVE

Rédacteurs :
Mélanie BOUDIN- Marine CLOP - Claudie GASSIN- Geneviève PAWLAK- Tamara RUSCH - Laurent BOUISSON